

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 26 MARS 2018

OBJET / GAIA

**Communication des  
décisions du Maire**

-----  
DATE DE CONVOCATION :  
DEIALDIAREN DATA :  
19 mars 2018  
-----

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien kopuru  
orokorra : 29

Nombre de présents /  
hor zirenak : 23

Nombre de votants /  
bozkatu dutenak : 28

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, premier adjoint.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othateguy, M. Peio Etchelecu, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Roger Barbier, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Vincent Goytino, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Bernadette Jougleux à M. Christian Devèze, M. Vincent Goytino à M. Roger Barbier, M. Jean-Jacques Lassus à Mme Pascale Lespade, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Pascal Bourguet à M. Jean-Noël Magis.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

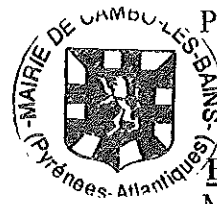
Conformément aux articles L. 2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales et à la délibération du Conseil municipal en date du 22 juillet 2017, il est fait communication :

Des décisions relatives à la délivrance et la reprise de concessions au cimetière du 11 février au 10 mars 2018 :

- Renouvellement concessions 30 ans (columbarium) : 2
- Renouvellement concessions 30 ans (caveaux) : 1

Pas de vote

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour extrait conforme :



Pour le Maire empêché  
Eliane NOBLIA

**Bernadette JOUGLEUX**  
Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza

